

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eau destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : AEP ACCM (SAUR)

Exploitant: SAUR

Prélèvement et mesures de terrain du 10/03/2025 à 11h46 pour l'ARS et par le laboratoire : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **BOULBON VILLE (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE Nom et localisation du point de surveillance : GENERIQUE BOULBON VILLE - BOULBON

Motif de prélèvement :

Type d'analyse : EPCN

Code point de surveillance: 0000005135 Code installation: 000379 Numéro de prélèvement: 01300274977

Conclusion sanitaire:

L'eau d'alimentation est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les teneurs en plomb, en cuivre et en nickel ne valent que pour le(s) point(s) d'utilisation où elles ont été respectivement mesurées. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution.

Date d'édition: mercredi 19 mars 2025

Pour le Directeur Général de l'ARS et par délégation L'Ingénieur responsable d'unité Camille GIROUIN

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.



Analyse laboratoire			Références de qualité		Limites de qualités	
	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						10.65
Cuivre	0,037	mg/L		1		2,0
Nickel	<5	μg/L				20,0
Plomb	<2	μg/L				10,0